



LA COMMUNE D'UCCLE RECRUTE

Un Analyst(e) développeur (H/F) – Département Nouvelles Technologies

VOS MISSIONS :

- ✓ Analyse, encodage et mise en application des nouvelles applications ;
- ✓ Testing, installation et suivi des nouvelles applications ;
- ✓ Maintenance des applications existantes.

VOTRE PROFIL :

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat/graduat en informatique. Une expérience dans le domaine est un plus ;

Vous travaillez de manière systématique et êtes orienté résultats ;

Vous êtes capable de travailler de manière autonome ;

Vous avez un bon esprit d'équipe : vous aimez partager vos connaissances et collaborer avec vos collègues ;

Vous êtes un bon communicateur, au sein de l'équipe, mais également avec les utilisateurs ;

Vous aimez travailler dans un environnement bilingue ;

Vous disposez d'une connaissance active du français et d'une connaissance élémentaire du néerlandais attestée par un brevet SELOR (épreuve écrite et orale) ;

Vous maîtrisez parfaitement :

- une ou plusieurs techniques d'analyses ;
- plusieurs langages de programmation : PHP, ASP, C#, C++, VB ;
- Visual Studio, .NET 4.0 et plus ;
- les serveurs web Apache, Microsoft IIS et la gestion de ces serveurs ;
- la connaissance avancée de MySQL et Microsoft SQL (écriture et optimisation de requêtes) ;
- HTML/CSS/Javascript/jQuery/LINQ utilisés en services web ou en serveurs d'application.

ATOUS COMPLEMENTAIRES :

Maîtrise du langage de programmation VBA ;

Connaissance avancée de PostgreSQL ;

Connaissance de l'anglais technique.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL :

Contrat à durée déterminée (renouvelable). Entrée en fonction immédiate ;
Salaire conforme aux barèmes communaux (niveau B1 - min. 2.166,40 € brut à l'indice actuel) ;
Prise en compte de l'intégralité de l'ancienneté du secteur public et de maximum six ans dans le secteur privé ;
Cadre de travail agréable ;
Horaires flexibles (37h30/semaine) et horaire spécifique en juillet et août ;
Gratuité de l'abonnement STIB ;
Remboursement des autres frais de transports en commun à 80 % ;
Allocation de fin d'année ;
Prime de bilinguisme sur base des attestations délivrées par le SELOR ;
Nombreuses possibilités de formations ;
Divers avantages dans le cadre du service social du personnel (intervention dans l'assurance hospitalisation, etc.).

INTÉRESSÉ(E) ?

Envoyez votre candidature (lettre de motivation et CV) par courrier à l'Administration Communale d'Uccle- Service du Personnel- Place Jean Van der Elst, 29- 1180 Bruxelles ou par courriel à personnel@uccle.be.

Toute demande de renseignements peut être adressée par courriel à Ugo Dammans, Informaticien, par mail à udammans@uccle.be en veillant à mentionner vos coordonnées complètes.